



Mille et une agroforesteries à imaginer



Les deux journées consacrées à ce thème dans le cadre du programme « Vision paysagée, vision partagée » ont comme objectif de permettre à chacun de réfléchir à la place de l'arbre, hors forêt et ceci dans une vision à moyen terme (40 ans !).

En Haute-Bruche, des élus, des propriétaires, des agriculteurs, des responsables associatifs, ... ont su inventer, créer, modeler de nouveaux paysages : a priori, rien ne s'oppose donc aujourd'hui à se poser la question. Redécouvrir l'arbre comme facteur de production, investir dans un capital pour le futur à moindre coût, répondre à des enjeux agro-environnementaux forts, rechercher des cultures adaptées aux arbres et inversement : il existe à coup sûr mille et une agroforesteries à imaginer et à mettre en place !

“ L'arbre champêtre au cœur des objectifs environnementaux et paysagers du territoire ”

Par Pierre Grandadam,
Président de la Communauté de Communes
de la Haute-Bruche

La première journée du 9 juin sur ce thème a été riche d'enseignements.

La matinée, consacrée à l'importance de l'arbre hors forêt sur notre territoire, a permis à chaque participant de porter un regard neuf sur différents sites - requalifiés ou en cours de requalification - et de prendre conscience du rôle et de la place de l'arbre. L'arbre champêtre est effectivement bien présent en Haute-Bruche et sa place, au cœur même des espaces ouverts, en lisière, ou encore aligné le long des axes routiers ou des ruisseaux (ripisylve), participe à la qualité de nos paysages mais aussi à la dynamique écologique des milieux.

La fin de matinée, sur Bourg-Bruche, a permis de découvrir un endroit façonné par un propriétaire ou arbre « agroforestier » rime avec agriculture (pâturage) pour le plaisir non seulement des yeux mais aussi pour la mise en valeur d'un patrimoine foncier.

L'après midi fut l'occasion pour l'auditoire de bénéficier d'une approche détaillée et précise de l'origine aux fondements et enjeux de l'agroforesterie d'aujourd'hui, distillée par Fabien Liagre, expert en la matière.

Le débat de fin de session a mis en évidence que parler d'agroforesterie dans la vallée avait un tout autre sens que celui développé dans les grands secteurs de cultures. En Haute-Bruche, il est plus approprié de parler de « sylvopastoralisme » et de le concevoir sur les secteurs de pâture.

L'enjeu réside à ne pas mettre en opposition la dimension « d'autonomie fourragère demandée par les acteurs agricoles » à celle visant à redonner tout son sens à l'arbre champêtre dans le respect des attentes du propriétaire, des collectivités et des pratiques agricoles tout en maintenant le cap de l'ouverture des paysages.

Cette seconde journée est donc tournée vers une approche « agroforestière » adaptée à notre territoire.



« Quand les forêts cachent l'arbre : il y en a partout, au Nord comme au Sud, dans les montagnes comme dans les vallées, le long des fleuves, autour des lacs et dans les villes. [...] Avec une sorte d'évidence obstinée et tranquille, ils ont investi les mythes, peuplé les religions, colonisé l'économie, inspiré la logique, envahi l'écriture et les livres, capté la peinture... Pratiquement invisibles à force d'être omniprésents, les arbres méritent mieux que notre bucolique indifférence ! »

« Quand les forêts cachent l'arbre : il y en a partout, au Nord comme au Sud, dans les montagnes comme dans les vallées, le long des fleuves, autour des lacs et dans les villes. [...] Avec une sorte d'évidence obstinée et tranquille, ils ont investi les mythes, peuplé les religions, colonisé l'économie, inspiré la logique, envahi l'écriture et les livres, capté la peinture... Pratiquement invisibles à force d'être omniprésents, les arbres méritent mieux que notre bucolique indifférence ! »

Roger Pol-Droit
Le Monde

L'arbre champêtre

Après une première journée assez généraliste consacrée à l'agroforesterie, cette seconde journée a pour vocation d'approfondir les notions abordées par Fabien Liagre le 9 juin, avec un apport de données plus techniques sur l'arbre champêtre et sa place en Haute-Bruche...

L'aménagement agroforestier d'un site : une approche nécessairement globale

Un seul et même arbre répond à de multiples problématiques. L'aménagement agroforestier d'un site nécessite de penser globalement "production", "écosystème" et "paysage" en cherchant à comprendre comment l'exploitation s'insère dans ces différentes conceptions de l'espace agricole.

Pour cela, des échanges avec les acteurs locaux, des allers-retours entre l'observation du terrain, des cartes IGN et des photographies aériennes permettent d'appréhender le fonctionnement spatial des lieux. Il s'agit alors de localiser les enjeux les plus forts et d'adapter l'aménagement et la gestion du système agroforestier en conséquence.



► Réalisation d'un plan de gestion agroforestier

Un plan de gestion agroforestier vise l'ensemble des éléments arborés d'un site (arbres isolés, haies, alignements, ripisylves, bosquets...). En Haute-Bruche, les enjeux liés à sa réalisation relèvent a minima de quatre niveaux :

- **produire du bois en complément des activités agricoles** : biomasse, bois énergie, Bois Raméal Fragmenté (BRF), bois d'oeuvre.
- **renforcer la production agricole grâce aux services agro-écologiques rendus par les arbres** : protection climatique des prairies et des élevages, protection biologique ou pollinisation des prairies, réduction de l'érosion et amélioration des sols, gestion de la réserve utile en eau, amélioration du cadre de travail.
- **produire des services écologiques utiles pour la collectivité** : séquestration de gaz à effet de serre, sauvegarde de la biodiversité, création de paysages attractifs et favorisant les activités de nature, amélioration de la circulation et de la qualité de l'eau.
- **conforter la valeur patrimoniale des biens fonciers publics ou privés** : constitution d'un capital à titre privé, au sein des associations foncières pastorales, pour les collectivités publiques.

► Pourquoi élaborer un tel plan ?

Un plan de gestion agroforestier est très utile pour cerner les différents besoins d'une collectivité, d'une association, d'un privé ou d'une exploitation agricole qui souhaiteraient se lancer dans la mise en place d'un système qui associe des arbres à de l'élevage. Ce plan de gestion est élaboré en collaboration entre les différents partenaires afin de cibler au mieux les enjeux inhérents aux pratiques agricoles mais aussi les besoins et les attentes des forces en présence.

► Concrètement, comment mettre en place un plan de gestion agroforestier ?

Sa mise en place se décompose en plusieurs étapes successives et bien distinctes.

- Elle débute par **une visite du site**, indispensable pour permettre de poser un diagnostic. Cette visite doit permettre de clarifier les objectifs du projet, en fonction des orientations agricoles (élevage, culture...), en fonction des pratiques agricoles, de la nature des propriétés et des conditions pédo-climatiques du site notamment. Cette visite doit aussi permettre de déboucher sur une localisation concrète des problèmes agronomiques ou environnementaux subis par l'exploitation, et que l'introduction d'arbres permettrait de résoudre (érosion, absence de protection pour le bétail, etc.).
- La seconde étape consiste à **traiter les données** préalablement recueillies sur le terrain. Il s'agit de mettre en évidence les différents enjeux en les cartographiant. Ainsi, il est possible d'identifier des enjeux ayant trait à la production agricole, à la biodiversité, au paysage à maintenir ouvert, et de les rendre lisibles et localisables.
- Dans un troisième temps, suite au diagnostic effectué, il s'agit de **définir le projet**, c'est-à-dire, de proposer de manière concrète un plan d'action pour la mise en place d'un système agroforestier : choix des éléments arborés, de leur localisation, de leur mode de gestion, etc.
- La quatrième phase est celle de **la mise en œuvre du projet**. Une fois le choix des essences arrêté (en fonction des conditions pédoclimatiques), place à la pratique : plantation des éléments, mise en place d'un paillage de protection, réalisation d'un calendrier pour les futures plantations éventuelles ainsi que leur entretien et finalement leur valorisation. Enfin, la phase ultime est celle du suivi, sans doute la plus longue du plan de gestion.

Un plan de gestion agroforestier permet d'adopter une approche globale à l'échelle d'un site donné. Il est ainsi possible de cibler les enjeux qui lui sont propres, et de les combiner avec les attentes de l'agriculteur. In fine, cette démarche permet de faire évoluer un système d'exploitation à partir d'une expertise qui permettra de maximiser l'efficacité de l'introduction d'arbres champêtres au sein des parcelles.

Paroles d'acteurs locaux sur le sujet :

Par Banibé KATAMNA - Associé du GAEC du GRAAL

Ferme de Malplaquet - La Broque

• *Que représente l'arbre pour vous, au sein de votre exploitation ?*

“ La première utilisation de l'arbre, pour nous, c'est qu'il s'agit d'abris pour les animaux, ce qui est primordial étant donné qu'on n'a pas tous les animaux en bâtiment. En hiver, les arbres servent d'abri contre la pluie, et en été, ils apportent de l'ombre aux animaux. On a besoin des arbres sur nos parcelles. ”

• *Quels sont pour vous les bénéfices liés à l'agroforesterie ?*

“ Tout d'abord, les arbres, au sein d'une parcelle, remontent des minéraux du sous-sol, plus profondément que la végétation de prairie par exemple. Ensuite, l'idée qu'ils constituent une forme de revenu me paraît intéressante, surtout si les aides européennes s'arrêtent un jour. On pourrait imaginer qu'ils servent à financer les clôtures, d'autant que les périodes de temps se correspondent assez bien : si un arbre met 30 à 40 ans pour devenir exploitable, c'est à peu près la durée de vie d'une clôture... ”



Par Philippe PFISTER,

Président de l'AFP du Vallon d'Albet

• *Qu'est-ce qui vous a amené à penser à l'agroforesterie, pour le secteur des Trois Journaux ?*

“ Il faut savoir que c'est un secteur pâturé qui est exposé plein sud, et qui en plus est protégé du vent d'est et du vent du nord, donc c'est vraiment un endroit très sec. Il est nécessaire qu'on apporte de l'ombre sur les prairies. D'ailleurs, on a déjà replanté une trentaine de fruitiers, pour faire un verger. ”

• *Quels sont pour vous les bénéfices liés à l'agroforesterie ?*

“ Dans notre cas, en tout premier lieu, il s'agit d'apporter de l'ombre aux animaux. Ensuite, on espère un impact sur la production d'herbe, qui pour l'instant diminue d'une année à l'autre. Bien évidemment, par la suite, la production de bois est un plus auquel on n'avait pas forcément pensé. ”

• *Est-ce que vous pensez que l'agroforesterie pourrait mener à une nouvelle fermeture des paysages ?*

“ Ce n'est pas par hasard qu'on souhaite replanter sur la base d'une densité très faible et sur la partie haute, et non pas à proximité immédiate des habitations. Et il y a quand même un bon espace entre chaque arbre. Et puis les arbres plantés seront des feuillus, donc c'est très différent des épicéas, qui été comme hiver créent un véritable écran. ”



Par Hubert HERRY,

Maire de Saulxures

• *Qu'est-ce qui vous a finalement amené à étudier plus sérieusement la question de l'agroforesterie?*

“Comme dit, j'aime beaucoup les arbres, mais avec l'équipe municipale, j'ai à cœur de mener sur Saulxures une politique de réouverture des paysages (qui se voit déjà d'ailleurs) et lors de différentes réunions, j'ai eu écho de ce concept et il me séduit.”

• *Pourquoi ?*

“ Il me séduit tout simplement parce que l'arbre fait partie de notre paysage, qu'il joue un rôle dans la préservation des sols, de l'eau, de la biodiversité. Parler agroforesterie n'est pas pour moi pas en contradiction avec ouverture des paysages. ”



• *Quels sont pour vous les bénéfices liés à l'agroforesterie ?*

“En qualité de maire et me devant de gérer les biens communaux (notamment les anciens pâturages) penser agroforesterie adaptée à notre contexte, c'est se projeter sur la valorisation de ces biens en intégrant la dimension de soutien à l'agriculture de montagne et la production d'un capital communal à moyen terme.

Ensuite, il y a un intérêt paysager à avoir quelques arbres feuillus, en fond de vallée ou encore le long des chemins ruraux. Au lieu de regarder nos cartes postales anciennes avec nostalgie, soyons fiers d'en proposer de nouvelles tout aussi belles. ”

► Caractéristiques générales des sites

Secteur des Trois Journaux :

- Commune : La Broque
- Gestionnaire : AFP du Vallon d'Albet
- Exploitation : pâture
- Superficie concernée : entre 1 et 4,20 ha
- Géomorphologie : coteau
- Exposition : sud
- Pente : entre 40 et 60 %
- Substrat : Porphyre
- Sol : PH légèrement acide
- Flore : Prairie naturelle avec présence sur les talus notamment de ronces, sauges des bois, stellaire holostée
- Flore arbustive : présence de hêtres, chênes, frênes, fruitiers sauvages, ...

► Secteur du Beulés :

- Commune : Saulxures
- Gestionnaire : Thierry Krieger, exploitant agricole
- Exploitation : pâture
- Superficie concernée : 9 ha 28
- Géomorphologie : plateau
- Exposition : sud / sud-est
- Pente : quasi-nulle
- Substrat : gréseux
- Sol : PH légèrement acide
- Flore : Prairie naturelle avec présence de genêts, canche flexueuse, myrtille
- Flore arbustive : essences diverses (chênes, bouleaux, pins, ...)

LE PROGRAMME

Au programme de cette journée de formation :

- 8^{h30} Accueil café, salle polyvalente de La Broque
- 8^{h45} Présentation de la journée
- 8^{h50} Présentation technique de Fabien Liagre
- 9^{h50} Départ pour La Broque : Mise en œuvre d'un premier cas concret au cœur du site de l'AFP « du Vallon d'Albet » : visite du site, approche technique et proposition(s) d'aménagement, échanges et discussions
- 12^h Déjeuner à la ferme-auberge du Nouveau Chemin à Bourg-Bruche
- 13^{h45} Saulxures : Mise en œuvre d'un second cas concret sur le site du Beulés : visite du site, approche technique et proposition(s) d'aménagement, échanges et discussions
- 15^{h15} Retour en salle, Retour sur la première journée d'agroforesterie du 9 juin : projection du film, débats et échanges sur les deux journées. Synthèse des travaux et mise en perspective.
- 17^{h15} Fin de la journée



Communauté de Communes de la Haute-Bruche
 114, Grand'Rue 67130 Schirmeck
 Tél. : 03 88 97 86 20 - Fax : 03 88 47 46 45
 E-mail : contact@hautebruche.com
 Site internet : www.hautebruche.com
 Blog : www.visionpaysagee.org

